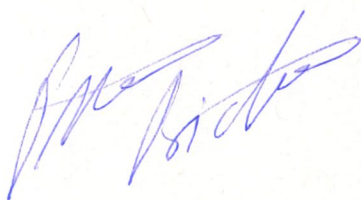


Délibération
Renouvellement des membres du bureau du conseil municipal
pour la période allant du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025

- conformément à l'article 9 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;
- le bureau du conseil municipal a été formé comme suit pour la période allant du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025 :

Président :	M.	Florian Wünsche	(PLR)
1 ^{er} vice-président :	M.	Philippe Calame	(LE CENTRE-VL)
2 ^{ème} vice-président :	M.	Richard Stark	(UDC)
Secrétaire :	M	Julien Niklaus	
1 ^{er} vice-secrétaire :	M	Pierre Bickel	(ALT)

Le Président



Pierre Bickel



Le Secrétaire



Julien Niklaus

Thônex, le 15 mai 2024- JN/ck

(DM-24-46) cm-14/05/2024